



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Office des poursuites de la Sarine OPSA
Betreibungsamt des Saanebezirks BASA

L'utilisation du réseau e-LP

—
Séminaire d'information juridique de Macolin, **22 mai 2017**



Roger Page

Préposé de l'Office des poursuites de la Sarine

—
Direction de la Sécurité et de la Justice **DSJ**
Sicherheits und Justizdirektion **SJD**

Rétrospectives

Objectifs fixés en 2008

- > Nombre de réquisitions de poursuite déposées par voie électronique.

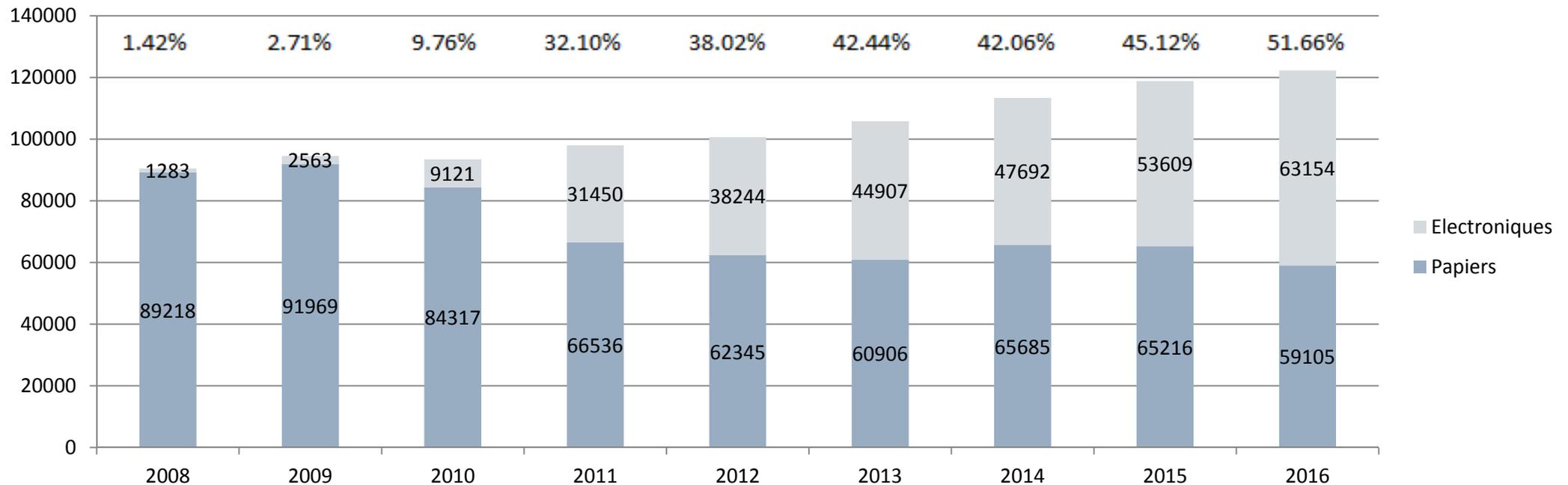
	Souhaité	Atteint/Approché
Taux de 40 %	2010	2012
Taux de 60 %	2012	N.A. (2018 ?)

- > La différence peut s'expliquer par le fait que d'importants créanciers n'ont pas adhéré à e-LP aussi vite qu'espéré.
- > Le taux est toutefois susceptible d'augmenter dans le futur car certains d'entre-eux n'ont pas encore amorcé le virage e-LP, par exemple :
 - > *Quelques caisses-maladie*
 - > *La Confédération*

Tableaux statistiques

Réquisitions de poursuite – Canton de Fribourg

Comparatif selon supports utilisés par les créanciers.

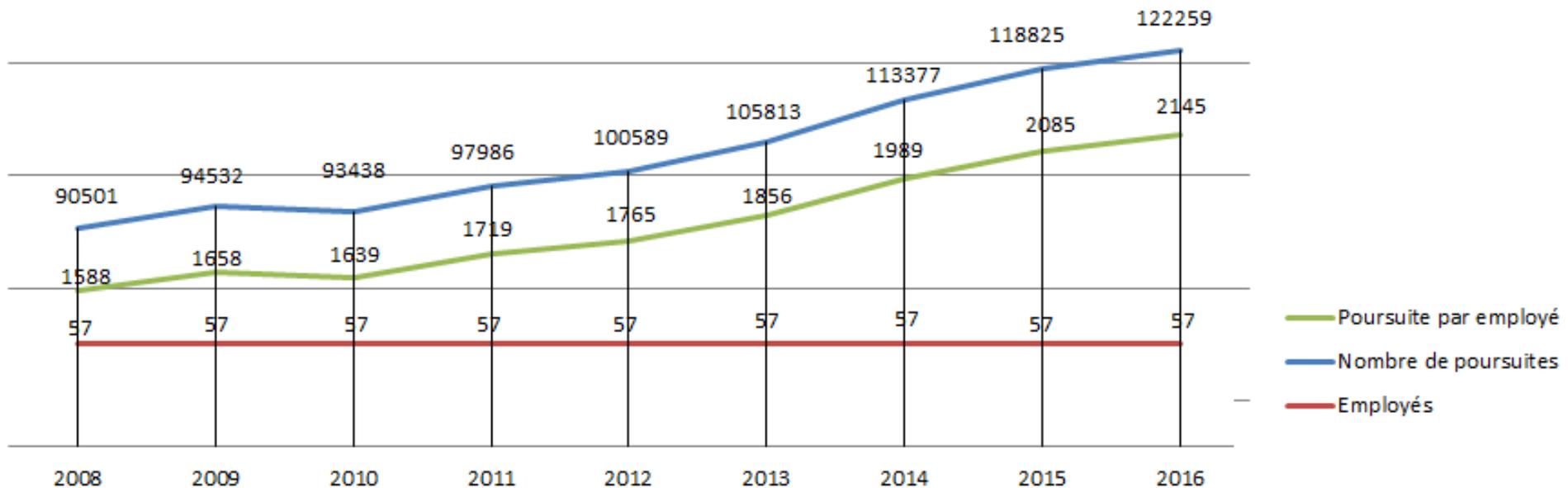


> En 2016, 51.66 % des réquisitions de poursuite ont été déposées auprès des offices fribourgeois par le biais du programme e-LP.

Tableaux statistiques

Réquisitions de poursuite – Canton de Fribourg

Comparatif Total des poursuites – Effectif des collaborateurs



- > La croissance des poursuites (35 % en 8 ans) a pu être maîtrisée sans recours à du personnel supplémentaire, **notamment grâce aux avantages obtenus par l'utilisation de e-LP 2 et au nouveau logiciel THEMIS.**

Norme e-LP 2 l'avenir ??

— Avantages du passage à la norme e-LP 2 (en 2013)

- > Elargissement de la communication par voie électroniques
 - > *réquisitions de continuer la poursuite, réquisitions de vente, extraits des registres, etc.*

- > Profitable à la majorité des acteurs de la poursuite :
 - > *Offices des poursuites*
 - > *Créanciers*
 - > *Demandeurs d'extraits*

- > *contrairement à e-LP 1 qui était principalement profitable aux offices des poursuites.*